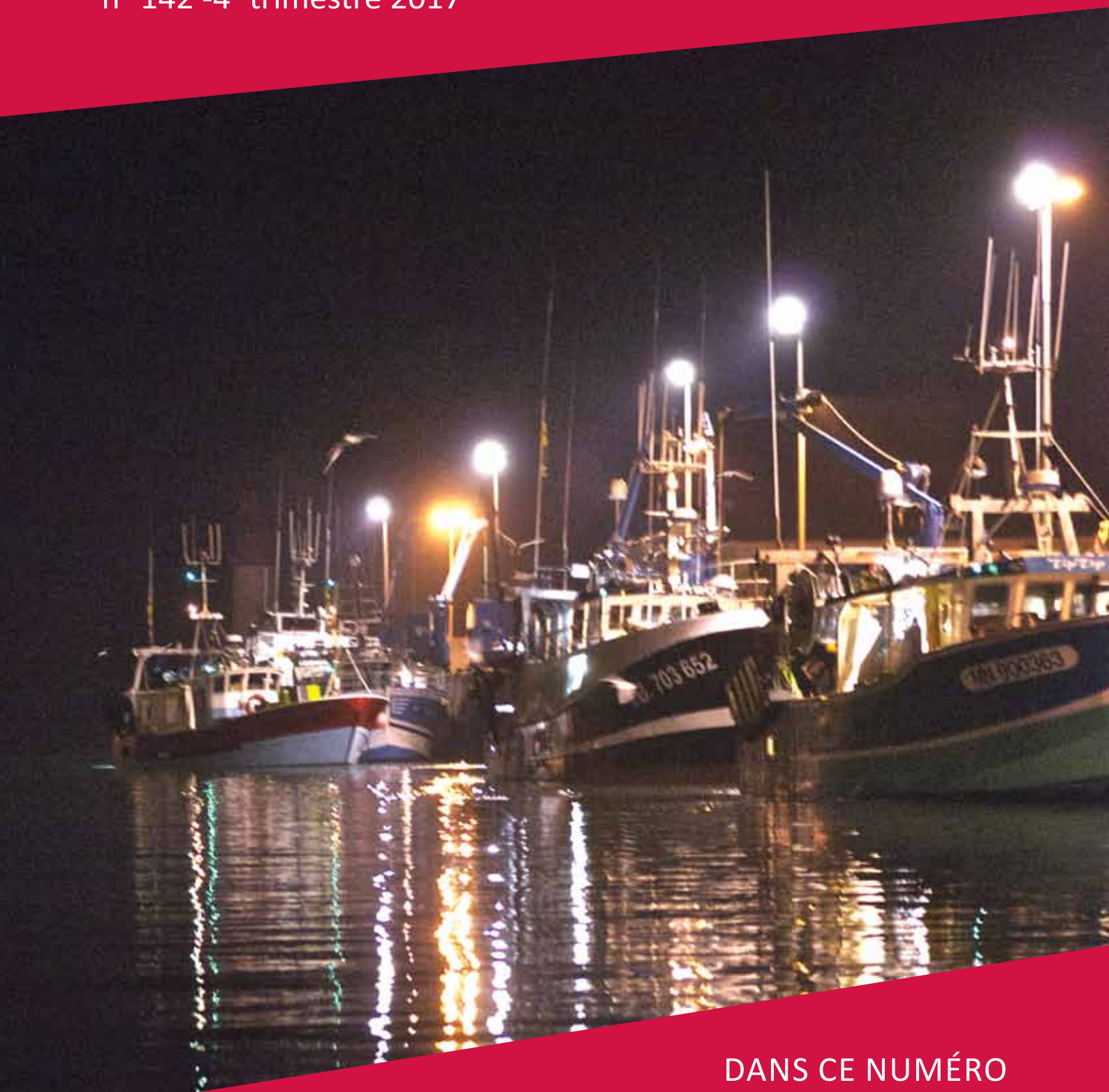


la LANTERNE

Magazine municipal de Saint-Pierre d'Oléron

n° 142 -4^e trimestre 2017



DANS CE NUMÉRO

- Marché de Noël, une surprise vous attend !
- Changement des rythmes scolaires
- Dorénavant, le Pacs en mairie



Mr. Bricolage

Maison et Jardin

Préparez l'hiver

MAIS PAS TOUT SEUL



POÊLE À BOIS 389€
ASTANA

Tout fonte.

Volume de chauffe :
80 à 24m³

L 64,7 x H 64,4 x P 46,8 cm



05 46 75 52 52 - 80 av. de Bel Air - ST PIERRE D'OLÉRON

Allianz

Brice TEILLAC

Agent général d'assurances

- Assurances auto, habitation, santé...
- Services financiers • Assurances emprunteurs.
- Assurances des professionnels et des entreprises.

N° ORIAS : 13001652

13 avenue du Général Leclerc - 17310 St-Pierre d'Oléron

Tél. 05 46 47 05 00

www.allianz.fr/teillac - brice.teillac@allianz.fr

Agence RODRIGUEZ

Plus de 30 ans d'expérience à votre service...

89, av. de Bel-Air. RD 734
ST-PIERRE D'OLÉRON



Tél. 05 46 47 18 12

Fax. 05 46 75 03 82

rodriguezr@wanadoo.fr

www.agence-rodriguez.com

LOCATIONS VACANCES

Transactions immobilières

Locations à l'année

MARTINE ESTHÉTIQUE

IN DE BEA

Méthode Gatineau

17 place Camille Mémain
(place de la lanterne)

Saint-Pierre d'Oléron

Tél. 05 46 47 46 30

LC 17

C

7/7 - 24/24

Gares, aéroports,
médecins, restaurants,
boîtes de nuit...

AJE
L NG E DI ANCE
I M D

06 27 65 40 83



Décor&Maisons

Fondé en 1959

9 route des Mirouelles
17310 Saint Pierre d'Oléron

Tél : 05 46 47 52 30

decorsmaisons@wanadoo.fr



I L E E M A I N
A L' E E I E



D M A D I A A M E D I : 9 H 30 / 12 H 30 - 15 H / 19 H

Réinventons votre maison avec créativité.

Repartez avec vos visuels !

Uniquement sur rendez-vous

A I L I N 3 A M A E -
E

Peinture mate décorative qui prévient également la formation de toiles d'araignée et élimine par le contact, les moustiques, mouches et acariens pendant au moins 3 ans.

N A I N C M L E
D E E M A I N

CONCEPT ISOLATION FERMETURE

FENÊTRES

Menuiserie ALU PVC BOIS

VOLETS

STORES

PERGOLAS BIOCLIMATIQUES

PORTAILS

email : cistpierre@orange.fr

55 Avenue de Bel-Air - 17310 SAINT PIERRE D'OLÉRON

Tél : 05 46 47 57 25 - 05 46 47 41 14 - Fax : 05 46 85 06 15



TRAIT'ILE



Termites, Capricornes, Vrilles
Fourmis, Blattes, Cafards



Guêpes, Frelons,
Frelons asiatiques



Souris, Rats



92 avenue de Bel Air
17310 Saint-Pierre d'Oléron
trait.ile@orange.fr

05 46 76 98 39
07 89 66 69 95

Achévé d'imprimer à 6000 exemplaires sur les presses de l'imprimerie *Marennas Impression*. Ce magazine est imprimé à l'encre végétale.



Directeur de la publication : Christophe Sueur.
Responsable de la rédaction : Pierrette Saint Jean.

Secrétariat rédactionnel, mise en page, photos : Danielle Pain et Audrey Theil.
Comité de rédaction : Pierrette Saint Jean, Françoise Massé, Françoise Vitet, Jacqueline Tardet, Charles Leboeuf, Thibault Brechkoff, Loïc Mimaud et Dominique Massé.

Le Comité de rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à ce numéro : ses correcteurs et distributeurs bénévoles.

N° de dépôt légal 17.05.1989

Crédit photos : services de la ville

Régie publicitaire : Patrick Chauray

06 86 73 79 33

Photo de couverture : port de La Cotinière, réalisée par Philippe Fontenau

Contact : lanternemag@wanadoo.fr
Service communication
mairie CS 40 100
17310 Saint-Pierre d'Oléron

Si vous ne recevez pas le bulletin dans votre boîte à lettres, faites-le savoir au 05 46 36 32 86 le site de la commune www.saintpierreoleron.com

Parution de la prochaine
Lanterne : mars 2018

édito

Cher lecteur, chère lectrice,

S'il y a un moment dans l'année où l'on a envie de parler festivités, c'est bien celui des fêtes de Noël et 1^{er} de l'an.

Le secteur culturel a, pour la période 2016/2017, innové des partenariats avec d'autres associations afin de produire des spectacles particulièrement attractifs : avec l'Université du Temps Libre pour le Grand Chœur de l'Abbaye aux Dames ou avec le club de la Seigneurie et le CLIC pour la comédie musicale *Bâton Rouge*. Grand succès chaque fois.

Cet été, nous avons voulu le retour du bal de La Menounière avec une animation très sympathique grâce au *P'tit Bal de M Larsen* tandis que le comité des fêtes de La Cotinière et l'association des *Grands Coutats* géraient restauration et buvette. Là aussi, une soirée très appréciée.

La Cotinière n'a pas été oubliée avec la manifestation du souvenir et la soirée du *Roulève*, amenant comme toujours beaucoup de monde.

Le centre bourg a été animé par davantage d'arts de la rue et plutôt en fin d'après midi, ce qui va être reconduit l'été prochain, en plus et en mieux, c'est notre souhait.

Enfin, l'été s'est achevé sur le festival du rire organisé par l'association *Castel* avec l'aide technique municipale.

D'autres manifestations, moins visibles, ont été portées au sein de notre médiathèque qui continue à présenter de nombreux spectacles gratuits en faveur des enfants, sans oublier les adultes et personnes âgées : visite d'auteurs avec présentation de leurs ouvrages, portage de livres à domicile.

Bien sûr, dans le domaine social, colis et repas des anciens viendront égayer ce mois de décembre.

Petite nouveauté dans notre journal : pour certains secteurs, une présentation sous forme de flash permettra plus de clarté et de précision.

Cette période est festive, c'est pourquoi vous êtes invités à venir déambuler au marché de Noël les 16 et 17 décembre prochains, sur le parvis du marché. Divers stands, ateliers pour les enfants et salon littéraire viendront animer ces deux jours. Un *plus* cette année, un conte pyrographique le samedi, en fin d'après midi.

Tournez les pages... pour en savoir plus et bonne lecture.

Que ces fêtes vous soient douces.

Joyeux Noël et bonne année 2018.



Pierrette Saint Jean
Conseillère municipale

Les services municipaux

Accueil/Etat civil	05 46 47 02 83
Archives/Cimetière	05 46 85 92 47
Camping	05 46 74 10 53
Communication	05 46 36 32 86
Complexe sportif	05 46 47 27 66
Office municipal des sports	

Culture	05 46 36 32 77
Elections	05 46 47 77 09
Golf La Perrotine	05 46 47 11 59
Médiathèque	05 46 85 76 55
Police municipale	05 46 47 79 47
Scolaire/enfance	05 46 75 79 97
Social/CCAS	05 46 47 31 12
Technique	05 46 47 28 33
Urbanisme	05 46 47 77 08
Vie quotidienne	05 46 47 30 77

Port de La Cotinière

Développement	05 46 76 42 53
Halle à marée	05 46 76 42 42
Tri sélectif (en Cdc)	05 46 47 64 98

Sommaire

aménagement 4 Travaux d'envergure/ protection du chenal de La Perrotine

actualité 5 Le Pacs, signature en mairie ou devant un notaire

histoire 6 Prisonniers en Allemagne

vie locale 7 Bientôt cent ans / Philharmonique oléronaise : une musique festive

scolaire 8/9 Relais d'assistants maternels / Fiers de leur premier diplôme / Retour à la semaine de quatre jours

vie quotidienne 10 Des ateliers pour bien vieillir / Rompre avec l'isolement

social 11 CCAS, les actions vers nos aînés / Les Muscaris, encore quelques lots disponibles

La Cotinière 12/13 La Saint-Jacques,

une pêche très encadrée / Frairie de fin d'année avec les commerçants

économie 14/15/16 Les nouveaux commerçants / Saison 2017, les commerçants dressent le bilan / Info locale à l'office de tourisme

culture 17/18/19 Marché de Noël, le programme / La médiathèque vous propose / Les spectacles de la rentrée / concert du nouvel an

sport 20 Pour le fun ou le chrono, ils courent ensemble / Stage de Muay Thai

environnement 21 Bacs à marée sur les plages / Opération débroussaillage

infos 22/23 Vide-maisons / Flash info groupes politiques 24

échos du conseil 25



Pose des palplanches, allée du Phare, le long du canal de La Perrotine



Rue Raymond Grandsart
les trottoirs sont en partie terminés

Protection du chenal de La Perrotine

Les travaux du chenal de La Perrotine, tant attendus depuis la tempête Xynthia, ont commencé en mai dernier par la consolidation de l'épi, à l'entrée du chenal, côté Boyardville, retardés par les démarches qu'imposent le site et son impact environnemental. Protéger le village de Boyardville et sa population de la submersion marine passe par une consolidation du chenal en amont.

Les rives du chenal de La Perrotine, sur une portion de sept kilomètres ont été rehaussées, visibles de part et d'autre des routes de l'Aiguille et de Sauzelle par un enrochement de terre et de calcaire.

Un système de palplanches vient renforcer les berges du chenal, tout le long de l'allée du Phare, côté Perrotine et ainsi une digue en béton sera édifiée de 80 centimètres de hauteur (sur les deux rives), protégeant ainsi les riverains. Sur les palplanches visibles aujourd'hui, un enrochement sera déposé.

Au nord-est, entre l'allée du Phare et le site de Fort-Royer, le long de la piste cyclable existante, les digues seront relevées avec la mise en œuvre d'une levée de terre.

Coût des travaux: 6 320 000 € HT, financé à 40% par l'Etat, 20% par la région Nouvelle Aquitaine, 20% par le département de Charente-Maritime, 10% par la communauté de communes de l'île d'Oléron et 10% par la commune.

Des travaux d'envergure

Toute la place Gambetta et son périmètre sont concernés par les travaux de génie civil. Cette première phase perdurera jusqu'aux vacances de Pâques. La municipalité, consciente des gênes occasionnées pour les riverains, commerçants et usagers, reste vigilante au respect du planning.

Le cortège des engins cessera le temps des fêtes de fin d'année facilitant l'accès au stationnement. Les tranchées permettent l'enfouissement de tous les réseaux de communication électroniques (éclairage et téléphone). Bien sûr le pluvial est refait à neuf et l'assainissement entièrement vérifié. Pendant les fêtes, la rue Grandsart sera réouverte à la circulation, l'enrobé définitif sera effectué dans le même temps que les autres voiries avant l'été. En début d'année, les travaux se poursuivront devant la mairie jusqu'en mars 2018. Les toilettes publiques sont fermées et démolies. A terme, elles seront installées en continuité du bâtiment de l'office du tourisme.

● Parallèlement, l'accueil de la mairie va être entièrement réaménagé suite aux directives imposées par l'Etat relatives au transfert des titres sécurisés. L'entrée se fera côté place Gambetta, comme autrefois. Deux bureaux seront réservés l'un, à l'état civil, l'autre, aux papiers d'identité.

Une réorganisation des services est nécessaire, le temps des travaux prévus de mi-février à mi-mai.

Le bureau de l'accueil, pendant cette période, sera transféré dans le bureau

du service communication, près de la police municipale. Quant au service communication, il sera installé provisoirement dans les bureaux du service culturel, hall du cinéma Eldorado.

Pour vos titres sécurisés : passeports, cartes d'identité, enregistrement des Pacs, il vous faudra accéder par le patio de la mairie, première porte à gauche. Pour l'accès aux services affaires générales, réservation de salles et service technique, l'entrée se fera au fond du patio.

● Dans le cadre de l'amélioration énergétique, la commune, propriétaire des bâtiments de l'école de musique, met en place un programme de travaux. Il concerne le changement des huisseries sur tout le bâtiment. Réalisation début 2018. Travaux estimés à 160 000€ subventionnés à 40% FEDER (Fonds européen de développement régional).

● Le golf

Il a fallu procéder au curage des plans d'eau sur le site du golf, nécessaire au drainage du terrain. Une opération réalisée pour 12 240€ TTC financée par la collectivité.



Le Pacs, signature en mairie ou devant un notaire

Depuis le 1^{er} novembre, les couples qui envisagent de se pacser n'iront plus au tribunal d'instance de Rochefort. L'enregistrement de la déclaration du pacte civil de solidarité (pacs) a été confié aux mairies, faisant référence à la loi de modernisation de la justice.

Quelles sont les démarches ?

Le Pacs est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers. Aujourd'hui, l'enregistrement s'effectue auprès de la mairie du lieu de résidence (il est gratuit) ou chez un notaire (tarif fixé par le notaire).

Pour constituer le dossier, il faut au préalable se munir du formulaire de déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (cerfa n° 15725*02) à retirer auprès de votre mairie ou à télécharger sur le site de service-public.fr.

Quelles pièces doit-on présenter ?

Pour la déclaration du Pacs, lors du rendez-vous pris au préalable, vous devrez vous munir :

- du formulaire cerfa n° 15725*02,
- d'une pièce d'identité des futurs partenaires, d'un extrait d'acte de naissance (avec mention de la filiation) des futurs partenaires de moins de 3 mois (ou de moins de 6 mois si la personne ne dispose pas d'un acte de naissance français).

Le Pacs est alors enregistré après vérification de toutes les pièces originales par l'officier d'état civil ou le notaire. Aucune copie n'est conservée mais un récépissé d'enregistrement de la déclaration

conjointe est remis à chacun des partenaires. Le Pacs prend effet à la date de son enregistrement.

Ensuite, cette information est transmise à la mairie de naissance des deux conjoints pour être mentionnée sur l'acte de naissance des deux personnes. Renseignements en mairie - service état civil - 05 46 47 02 83

● Carte d'identité et passeport

Le service état civil a en charge la réalisation des cartes nationales d'identité et des passeports biométriques. Centralisé en mairie de Saint-Pierre, ce service insulaire est le seul habilité à délivrer ces documents pour toute l'île d'Oléron. Il est donc nécessaire de prendre rendez-vous et d'anticiper si vos papiers arrivent à expiration. Les dossiers sont à retirer au préalable au service état civil de votre commune. Le passeport peut se faire dans n'importe quelle mairie de France équipée d'une station biométrique.

Rappel : les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (sauf pour les mineurs). Toutefois, n'hésitez pas à vous renseigner avant votre départ ; selon votre destination, elles ne sont cependant pas acceptées partout en Europe. Informations sur le site de la préfecture :

diplomatie.gouv.fr et interieur.gouv.fr



actualité

Changement de fréquence de la TNT pour bientôt

Depuis 2016, la télévision numérique terrestre est passée à la haute définition (HD). Le mardi 23 janvier 2018, toutes les communes du département seront concernées par la modification de fréquence de la TNT.

Pour les téléspectateurs qui ont encore une antenne *rateau* ce mardi 23/01/2018, ils devront donc procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT. Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas impactés. Une campagne d'information accompagnera ce changement pendant le mois de janvier et la mise en place d'aides financières. Informations disponibles sur le site www.recevoirlatnt.fr ou par téléphone au 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Les gestionnaires de locaux collectifs devront s'assurer que l'antenne collective est adaptée aux nouvelles fréquences.





Témoignages et extraits tirés du livre
"Mémoires de la Grande Guerre" de Lucien Barou

Prisonniers en Allemagne

Selon les chiffres donnés par les historiens, entre 520 000 et 600 000 soldats auraient été faits prisonniers au cours des quatre années un quart de conflit. A cette époque, la vision officielle de l'armée française (dans ses plus hautes instances) pour ces militaires tombés aux mains de l'ennemi peut faire bondir d'indignation : un prisonnier est considéré comme un lâche, un déserteur, passible du conseil de guerre.

*Grand quartier général des armées de l'Est - Etat-Major - 1^{er} bureau n° 4 461
Ordre général n° 28*

Des incidents récents ont démontré que l'obligation, imposée à tout militaire, d'éviter à tout prix d'être fait prisonnier avait été perdue de vue dans certains corps de troupe.

Tout militaire qui se rend ou tombe dans les mains de l'ennemi, avant d'avoir épuisé tous les moyens de défense en son pouvoir, est un lâche. Tout soldat fait prisonnier par suite de son insouciance ou de sa négligence, tout chef qui, par manque de fermeté, laisse prendre une partie de sa troupe par l'ennemi, commet une des fautes les plus graves.

Le commandant en chef décide que tout militaire, non blessé, fait prisonnier, sera à son retour de captivité l'objet d'une enquête à l'effet de déterminer s'il y a lieu de prendre envers lui des sanctions disciplinaires ou de le traduire devant un conseil de guerre, notamment pour capitulation, désertion à l'ennemi ou abandon de poste en présence de l'ennemi.

Afin de déterminer d'avance, et de façon précise, les éléments de ces enquêtes, un

rapport sera établi dans tous les corps et services, toutes les fois que des militaires seront tombés entre les mains de l'ennemi, sur les conditions dans lesquelles le fait se sera produit.

Ordre général du haut Etat-Major datant du 28 novembre 1914.

En clair, épuiser tous les moyens de défense en son pouvoir, c'est se faire tuer sur place ! Si l'on est vivant, même blessé, et capturé, on est donc un lâche, passible du conseil de guerre à son retour en France ! Voilà une pensée qui a dû refroidir plus d'un prisonnier !

Au fur et à mesure où, au fil de la guerre, le nombre de prisonniers français a augmenté, le nombre de camps de prisonniers a crû. Mais le camp est d'abord, sauf pour les sous-officiers et officiers qui, selon la convention de Genève de 1906 renforcée par la Convention de la Haye de 1907, ne sont pas astreints au travail, un centre de concentration puis de distribution des prisonniers dans des camps secondaires, puis dans des commandos de travail pouvant se réduire à quelques individus, ou quelques dizaines. Selon les historiens, il y a eu 120 camps

principaux répartis sur tout le territoire allemand, mais plus de 100 000 camps de travail correspondant à des fermes, des mines, des usines...

Je fus fait prisonnier le vendredi matin 12 avril 1918 avec toute ma section à la lisière d'un petit bois, après un violent bombardement précédé immédiatement d'une forte attaque d'infanterie qui, dès qu'ils abordèrent nos trous de tirailleurs, nous sommèrent de nous rendre. Ils ne nous firent aucun mal, nous obligeant à laisser seulement entre leurs mains tous nos vivres de la journée.

...Un gardien ensuite nous emmena au premier village que nous rencontrâmes. ...Des camarades, prisonniers aussi, affluèrent en assez grand nombre, ce qui forma un détachement. De là ils nous dirigèrent sur Proyart... Ils nous enfermèrent dans une grande cour et commencèrent la fouille. Ils nous enlevèrent notre correspondance, nos couteaux et rasoirs, mais nous laissèrent nos photographies, puis la nuit arriva, nous couchâmes dehors sans manger, pourtant nous avions grand faim... Le lendemain matin, on forma un groupe de 20 hommes pour aller travailler au champ d'aviation de Proyart. Alors commencèrent nos misères, 11 heures de travail par jour et très mal nourris, le matin du café fait avec de l'orge grillé, sans sucre, à 11h30, une soupe, soit de l'orge, de la betterave, quelquefois de la choucroute, encore assez mangeable, le soir, du café, une cuillère de marmelade et 300 grammes de pain noir, nourriture insuffisante pour la somme de travail à fournir, aussi nos forces diminuèrent de jour en jour.

Augustin Denis, caporal au 141^e R.I., fait prisonnier le 12/04/18, à Hangard, dans la Somme, à 5h45 du matin.



Entouré des enfants venus déposer une fleur, monsieur le maire, lors de son discours

Bientôt cent ans...

Que reste-t-il de La Grande Guerre ? De 1917 à aujourd'hui, cent ans se sont écoulés et nous voici réunis pour cette commémoration de l'armistice signé le 11 novembre 1918.

...En 1917, 19 hommes de Saint-Pierre d'Oléron, de 21 à 44 ans sont morts au front, morts pour la France.

Je vous invite pour eux qui vécurent cet enfer et ceux qui donnèrent leur vie, à respecter une minute de silence.

1917 est une année décisive, toujours aussi meurtrière, 130 000 morts en 10 jours avec les offensives de Nivelle et sur les monts de Champagne. C'est aussi l'engagement des forces alliées payant un lourd tribut, Canadiens, Britanniques rajoutant 250 000 blessés et morts au bien triste décompte des victimes, 1 million 500 000 hommes ne sont pas revenus des tranchées dont un tiers n'a jamais été identifié...

Les premières tentatives de paix échouent, le conflit se mondialise, la Russie subit deux révolutions fondatrices d'une idéologie qui durera jusqu'à la fin de l'URSS en 1991. L'engagement américain provoque un nouveau rapport de force de l'entente permettant de mettre un pied commercial, maritime, financier et culturel sur notre Europe en souffrance. D'autres pays s'engagent du Brésil au Japon modifiant les échanges et les rapports politiques pour les nombreuses décennies suivantes...

Un changement se dessine avec l'envie de vivre une société nouvelle, 1917 verra par exemple le premier match officiel de foot féminin, la création de la coupe de France ... la découverte de nouvelles musiques vibrantes et joyeuses : le jazz.

Nous vivons aujourd'hui dans un pays républicain et démocratique avec les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité et de fraternité que nos militaires engagés au nom de la France défendent chaque jour dans les pays en guerre et aussi sur le territoire français dans la lutte contre le terrorisme.

Je terminerai en citant Apollinaire qui en 1917 tire deux leçons politiques de la guerre et qui restent si vraies, aujourd'hui, cent ans après.

La première est qu'il faudra « forcer les gouvernants à ne jamais oublier que nous devons être forts si nous voulons exercer librement les arts de la paix ». La seconde est que la liberté n'est jamais définitivement acquise et que les habitudes prises pendant la guerre risquent d'enfanter un avenir uniforme et totalitaire.

Voici un extrait de son poème « Orphée » :

Maintenant tout est énorme

Et il me semble que la paix

Sera aussi monstrueuse que la guerre

Ô temps de la tyrannie démocratique

Beau temps où il faudra s'aimer les uns les autres

Et n'être aimé de personne

Ne rien laisser derrière soi

Et préparer le plaisir de tout le monde

Ni trop sublime ni trop infime...

Pour que nous puissions vivre en paix, vive la République, vive la France !



vie locale

Des concerts, une musique festive

La Philharmonique Oléronaise présentera son nouveau programme à l'occasion du concert qui sera donné à la Chapelle de La Cotinière le 20 décembre à 18 h 30 au profit des familles des péris en mer.

L'entrée est donc gratuite mais fait appel aux dons de chacun sans obligation.

La Philharmonique Oléronaise est un orchestre d'une trentaine de musiciens amateurs qui sont animés par le plaisir de jouer et faire partager la musique. Le répertoire comprend des musiques de films ou de séries télévisées des morceaux aux couleurs latines ou exotiques, des airs de jazz ainsi que des pièces pour harmonie.

Les instruments à vent sont les plus nombreux, ils sont soutenus par des cordes, contrebasses, violons et des percussions, ce qui permet d'accéder à un vaste répertoire pour réjouir un large public.

L'orchestre se produit lors de diverses manifestations dans l'Île d'Oléron ; tout au long de l'année et pendant les fêtes de Noël en particulier.

Venez en famille pour profiter d'un moment de divertissement...





Un relais d'assistants maternels se met en place

Le service enfance et jeunesse de la communauté de communes s'attache à mettre en place un relais d'assistants maternels itinérants sur les huit communes de l'île d'Oléron. Opérationnel début 2018, il aura pour vocation : d'informer les parents à la recherche d'un mode de garde et de les orienter vers la structure la plus adaptée. Ce relais visera à mettre en lien parents et professionnels pour apporter une meilleure organisation suivant leur rythme de travail. Il sera un lieu d'observation du territoire oléronais (sur la mobilité, les demandes, la fréquence...). Les assistants maternels pourront ainsi y trouver les informations relatives à leur profession (salaires, forme juridique...) et un accompagnement dans leurs pratiques éducatives lors d'animations pour les enfants ou d'ateliers pour professionnels.

La commune de Saint-Pierre mettra à disposition une salle pour la permanence, dès 2018.

Infos service *enfance jeunesse* de la communauté de communes.

Marie-Claire Bochet 05 46 47 45 10

Les jeunes lauréats du brevet des collèges réunis lors d'une cérémonie

Fiers de leur premier diplôme

Le collège du Pertuis d'Antioche tient à réunir ses jeunes lauréats du brevet des collèges lors d'une cérémonie républicaine, faisant honneur à ses anciens élèves qui pour la plupart sont devenus de jeunes lycéens.

Samedi 14 octobre, élèves et parents étaient accueillis par une grande partie des représentants de la communauté éducative et tous se sont retrouvés dans la salle polyvalente du collège pour partager un moment privilégié aussi bien pour eux que pour leurs professeurs.

A travers eux, la Nation choisit de reconnaître le mérite des élèves qui se sont impliqués avec succès dans leurs apprentissages scolaires. Cette cérémonie constitue donc une étape importante dans le parcours citoyen de chaque élève lauréat.

Après avoir ouvert la cérémonie et rappelé le rôle essentiel de l'école dans la République, M Tourneur, le principal de l'établissement, a évoqué la réussite des

élèves du collège du Pertuis d'Antioche à l'examen du diplôme national du brevet. Cette année, 83 élèves sur 94 ont obtenu le précieux document, 59 avec mention, 16 avec mention *très bien*.

Il a ensuite invité les maires ou leurs représentants, à remettre personnellement le diplôme à leurs administrés. L'occasion de féliciter chaleureusement les élèves qui ont réussi ce premier examen.

Un buffet a permis de partager un moment de convivialité au cours duquel les professeurs ont eu le temps d'échanger avec les quelque 60 élèves présents, en particulier les professeurs principaux qui avaient eu à cœur de favoriser les choix d'orientation et d'accompagner chacun de leurs élèves vers la réussite.

Le Science Tour, en route pour le climat !

Cette année, les *Petits Débrouillards*, en partenariat avec France Télévision et l'émission *C'est pas sorcier* ont fait le plein d'expériences pour mobiliser les jeunes et les familles aux transitions climatiques et sociales.

Le camion laboratoire sillonne l'Hexa-

gone, il est venu au collège de Saint-Pierre d'Oléron en novembre dernier. Les professeurs sensibilisés aux enjeux écologiques avec leurs élèves de 4^e ont travaillé sur les émissions de gaz et la problématique de la montée des eaux.



Le temps de la pause déjeuner, les enfants partagent un moment autour d'un jeu de société encadré par les animateurs de Castel



scolaire

Retour à la semaine de quatre jours

Après la parution du décret permettant de changer de rythme scolaire, (paru en juin 2017), monsieur le maire a proposé lors des conseils d'école et du comité de pilotage, ce retour à la semaine de quatre jours. Enseignants et parents ont validé cette décision.

En France, près d'un tiers des écoles primaires a fait ce choix pour la rentrée prochaine. Ce seraient donc toutes les écoles publiques de Saint-Pierre et de La Cotinière, au total trois établissements scolaires qui reviendront au rythme des quatre jours sous réserve de l'autorisation du directeur académique. La collectivité va demander une dérogation puisque la loi des quatre jours et demi est toujours en vigueur. Le comité de pilotage composé d'élus, de parents, d'enseignants et d'intervenants des TAP (temps d'activités périscolaires) s'est réuni en novembre dernier et a voté (27

pour et 1 abstention). L'occasion pour monsieur le maire de dresser un bilan sur les trois dernières années et de constater le coût pour la collectivité 240 000€ (sur les 3 ans) dans son obligation à organiser et à trouver des moyens humains et matériels pour le bon fonctionnement de cette demi-journée supplémentaire. Les enfants étant libres le mercredi, ils pourraient ainsi reprendre des activités culturelles, de loisirs et sportives permettant un meilleur équilibre sur la journée et un choix plus vaste.

Les nouveaux horaires seront décidés en janvier 2018.

Spectacle époustouflant pour vos enfants !

Les enfants de toutes les écoles de la commune, maternelles, élémentaires, publiques et privée, participeront au spectacle offert par la municipalité. Ils se retrouveront en séances scolaires à l'Eldorado pour partager un moment magique...

Un jongleur de bilboquet entretient des rapports subtils avec son instrument. Mais un événement vient enrayer cette plénitude : le bilboquet prend vie, se rebelle, se déforme, et fait perdre la boule à ce personnage rigoureux et méticuleux, qui se retrouve dans des situations

aussi imprévues qu'hilarantes. D'images poétiques en gags finement ciselés, cet artiste du nouveau cirque, élégant et chaleureux, nous invite à le suivre dans son monde de pure fantaisie.

Doté d'une présence pleine de malice, vibrant d'un talent généreux, Ezeq Le Floc'h joue de son bilboquet, avec une capacité d'improvisation exceptionnelle, il rebondit sur les événements que provoquent ses objets et dévoile au public sa souplesse instinctive, son talent épuré, sa capacité de réagir avec tout son corps...

Les p'tits plats dans les grands

Pour les enfants des écoles qui déjeunent au restaurant scolaire, un repas spécial fête leur sera servi le jeudi 21 décembre, juste avant de partir en vacances.

Ils dégusteront un menu de choix : saumon fumé accompagné de blinis, manchons de poulet au fromage fondu et *pomme pin forestine*.

En dessert, une buchette pâtissière au chocolat...

Cerise sur le gâteau, le Père Noël passera leur rendre visite...

Dans la même semaine, chaque enfant recevra un sachet de chocolats et une viennoiserie lors d'un goûter pris à l'école.





Le réseau de bénévoles pour rompre l'isolement

Si vous êtes âgé(e) isolé(e) le réseau de bénévoles **MONALISA** (mobilisation nationale contre l'isolement des âgés), contribue à mener à bien les actions engagées par la commune de Saint-Pierre.

- Maintenir un lien avec l'extérieur.
- Sortir de chez soi accompagné.
- Activer la mémoire par des jeux, des discussions...

Le réseau de bénévoles participe à améliorer la vie de tous les jours des personnes âgées isolées.

Si vous êtes concerné(e) et que vous souhaitez égayer vos journées, contactez le service *vie quotidienne* Florence Bariteau 05 46 47 30 77

Si vous souhaitez rejoindre le réseau de bénévoles et vous informer sur son fonctionnement et ses actions, vous pouvez consulter le site **MONALISA** afin de mieux comprendre les enjeux et les attentes de chacun : www.monalisa-asso.fr



Des ateliers pour bien vieillir

L'association **ASEPT** (Association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires) Poitou-Charentes met en œuvre des programmes de prévention et d'éducation pour la santé.

C'est parce que nos comportements permettent d'améliorer et d'entretenir notre capital santé que l'ASEPT propose aux personnes âgées de 55 ans et plus de participer de façon hebdomadaire à des ateliers d'éducation et de promotion de la santé, par groupes de 10 à 15 personnes.

Les différents ateliers proposés :

- ateliers mémoire **PEPS Eurêka** : on entend souvent dire : *où sont passées mes clés ? Je ne me souviens pas, je perds la mémoire, c'est Alzheimer qui me guette...*

Il n'en est rien ! Ce n'est pas exactement le reflet de la réalité. Ces petits trous de mémoire peuvent se corriger en faisant travailler sa mémoire.

Le cycle d'ateliers se compose de onze séances à raison d'une séance de 2h30 par semaine,

- les ateliers *objectif équilibre* : afin de

diminuer votre risque de chutes et de fractures, participez à quinze séances hebdomadaires d'une heure. Prévenir une chute, c'est apprendre à en reconnaître les paramètres : se déplacer mieux, s'asseoir et se lever en confiance, apprivoiser le sol, adopter un comportement préventif.

D'autres existent et font appel à différents thèmes : le vieillissement réussi, l'alimentation, les cinq sens, la prévention de l'ostéoporose, le sommeil, les médicaments et la santé bucco-dentaire. Chaque thème comprend plusieurs séances. Le coût d'un cycle est de 20 euros (pour tout cycle choisi).

Pour voir ce qui se déroule près de chez vous et être acteur de votre santé, participez à ces ateliers.

Inscription au 05 46 97 53 02 ou www.asept-poitoucharentes.fr

Places de ciné à tarif réduit

Grâce au partenariat entre le cinéma Eldorado et le CCAS de Saint-Pierre, les locataires de logements à loyers modérés (SEMIS, OPHLM, habitat 17...) situés sur notre commune bénéficient d'un tarif préférentiel pour toute séance de cinéma : 3,50€ (adhésion annuelle au LOCAL

de 17€). Si vous êtes nouveau locataire, dès janvier 2018 vous pouvez bénéficier de cette prestation en vous présentant au service vie quotidienne, muni de la dernière quittance de loyer.

Service vie quotidienne,
Florence Bariteau 05 46 47 30 77



Les Muscaris, encore quelques lots disponibles

A deux pas du centre ville, aux Bagnes sud, les premières constructions du lotissement les Muscaris sortiront de terre dès janvier prochain.

En 2016, la municipalité avait vendu un terrain à la société *Prim Access* pour réaliser 9 maisons en location avec accession à la propriété. Sur les neuf lots disponibles, six ont trouvé acquéreur et trois restent à vendre. Une offre réservée aux primo accédants.

Si la formule offre de nombreux intérêts et permet d'accéder progressivement à la propriété, les candidats éligibles devront cependant remplir des critères de sélection. Exemple pour un foyer dont le revenu est de 2100 euros par mois, il pourra emprunter 130 000€, les mensualités seront fixées à 650€ maximum par mois. Pour un ménage dont les revenus sont de 3500€ maximum par mois, ils pourront emprunter la somme de 180 000€ et rembourser une mensualité de 1050€ maximum par mois sur une durée de 15 ans. D'autres avantages non négligeables, tels qu'une exonération de la taxe foncière (durant 15 ans), la réduction de la TVA sur la construction ou le prêt à taux zéro, sont prévus dans ce cadre. Deux types de maisons, clés en mains, sont proposés : T3 (deux chambres) pour un investissement de 163 000€ et T4 (trois chambres) pour un investissement de 183 000€, toutes sont équipées d'un garage. La superficie des terrains varie de 200 à

300m².

Pendant les deux premières années, l'occupant verse une redevance (son loyer plus une indemnité d'occupation constituant une épargne qui deviendra un apport personnel lors de l'achat définitif). Aux termes de ces deux années, si l'occupant choisit de devenir propriétaire, il passe alors en phase d'accession, sinon il peut se rétracter et bénéficier d'un logement social locatif dans le parc Habitat 17 (bailleur public social) ; et la maison est remise sur le marché.

La société *Prim Access* s'occupe de la construction des logements à partir du dépôt de permis de construire jusqu'à la remise des clés. Les familles bénéficient d'un encadrement par une équipe de professionnels qui aident à la constitution du dossier bancaire. Les futurs accédants sont associés au choix de certains matériaux s'ils le souhaitent. C'est une entreprise oléronaise qui a été retenue pour réaliser les neuf lots.

Les dossiers sont à retirer au service urbanisme de la mairie (entrée place Gambetta par le patio). Service ouvert tous les jours, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé au public mardi matin et jeudi après-midi).
Téléphone : 05 46 47 77 08



social

CCAS, les actions vers nos aînés

Les fêtes approchent et traditionnellement, la municipalité offre un repas aux aînés de sa commune âgés de 75 ans et plus ou un colis de Noël pour ceux qui ne peuvent pas s'y rendre âgés de 80 ans et plus.. Une action menée par le centre communal d'action sociale.

Ils sont plus de 200 personnes à avoir répondu à l'invitation du repas qui sera servi dans la salle polyvalente Patrick Moquay pour se retrouver le temps d'un après-midi. Stéphanie Moreau, animatrice musicale pleine d'entrain fera danser les convives au rythme de son accordéon. Un temps fort pour tous où élus et administrés peuvent échanger. Le repas sera préparé et servi par le traiteur Naud qui a remporté l'appel d'offres. Pour faciliter le déplacement, un service de transport a été organisé.

Ceux qui restent chez eux, par choix ou par obligation, un panier garni leur sera remis. En tout, ce sont quelque 424 colis qui seront distribués par les élus de la ville.

Table pour tous !

Pour ceux qui n'ont pas les moyens financiers d'aller au restaurant, des tickets restaurant seront accordés par le CCAS (sur justificatif de ressources, minimas sociaux) pour participer à un repas le jeudi 21 décembre (repas de Noël) ou le jeudi 25 janvier 2018, sur le site du village vacances *Azuréva*, à Grand-Village-Plage.

Des jeunes cuisiniers en formation vous montreront leur talent.

Inscription obligatoire avant le mardi 19 décembre et 23 janvier, 17h30.

CCAS 05 46 47 31 12



Frairie de fin d'année à La Cotinière

Cette année encore l'Union des commerçants et artisans de La Cotinière se mobilise et organise, jeudi 28 décembre, une frairie de fin d'année. Entre Noël et le réveillon du nouvel an, cette journée sera l'occasion pour tous de se divertir et de passer un agréable moment en famille ou entre amis.

La frairie se déroulera sur la place du marché, de 10h à 18h, avec un programme riche en animations, toutes gratuites.

Retrouvez un marché gastronomique et artisanal tout au long de la journée. A partir de 14h30 des balades en calèche seront proposées aux enfants par le centre équestre *Laguivari* ainsi qu'un atelier maquillage, puis à 16h30, assistez au spectacle festif de magie et acrobaties du professeur *Zoubrovka*.

Le comité des fêtes s'associe à la manifestation et proposera, toute la journée, vin chaud, crêpes et petite restauration.

L'union des commerçants met en jeu un panier gourmand... Tentez vous aussi de le remporter.

Il reste des chalets à réserver (10€) ou des places pour déballer (2€/m) Renseignements au 06 79 85 41 51 ou ucacotinieri@gmail.com



Les coquilles Saint-Jacques sont pêchées à la drague

La Saint-Jacques, une pêche très encadrée

L'arrivée des coquilles fraîches sur les étals rappelle aux Oléronais la chance qu'ils ont d'avoir accès à de tels produits. Riche en fer et en oligoéléments, la Saint-Jacques se déguste crue ou cuite. Mais elle a aussi une vie avant...

Sur les fonds marins

Présente depuis la Norvège jusqu'au nord de l'Espagne, la coquille Saint-Jacques vit généralement sur les fonds sablonneux, entre 20 et 50 mètres de profondeur (même si on peut en trouver entre 5 et 400 mètres). Elle s'enfouit légèrement dans le sédiment, posée sur sa coquille convexe : c'est donc bien la valve plate qui est le couvercle. Elle filtre l'eau et se nourrit principalement d'algues microscopiques, les diatomées.

Du muscle et du corail

Sa belle coquille pèse environ deux fois plus lourd que les organes qu'elle protège. Les amateurs dégustent bien sûr le muscle, blanc et central. On mange aussi le corail : c'est son organe reproducteur, constitué d'une partie femelle, rouge, et d'une partie beige, mâle.

Comme pour d'autres coquillages, les produits génitaux sont dispersés en mer, d'abord les cellules mâles, matures en premier, puis les femelles. Si la fécondation a lieu, au gré des courants, une petite larve planctonique

se forme. Elle flottera 40 jours avant de se fixer.

Sa croissance est lente : le couvercle montre des stries annuelles que l'on peut compter. Elle peut vivre jusqu'à 20 ans.

Protection maximale

Il n'est pas possible de regarder une coquille Saint-Jacques dans les yeux puisque ceux-ci sont distribués sur toute la bordure. De petite taille, ils savent détecter, par exemple, l'ombre d'un prédateur qui arrive.

En outre, d'innombrables tentacules analysent instantanément les éléments chimiques environnants. S'il se sent menacé, le mollusque peut s'enfuir à reculons sur plusieurs mètres, en se claquant brusquement : spectaculaire pour un coquillage !

En général, la puissance du muscle adducteur ferme suffisamment la coque pour éviter les attaques. Seule l'étoile de mer (*voir La Lanterne N° 136*) est capable de forcer ce verrou. Quelques coquillages perceurs, les plus patients, font aussi partie des prédateurs.



Un coquillage symbolique

A partir du XII^e siècle, les pèlerins qui se rendaient sur la tombe de Jacques de Zébédée (l'un des douze apôtres du Nouveau Testament), située à Saint-Jacques de Compostelle près de la côte atlantique espagnole, ont pris l'habitude de rapporter des coquilles qu'ils fixaient à leur manteau ou sur leur chapeau, comme témoignage de leur voyage. Voilà comment cette espèce,

que l'on appelle en sciences *Pecten maximus* (le grand peigne) a obtenu son nom français usuel. C'est aussi dans ce coquillage qu'est née Vénus selon la mythologie romaine, ou Aphrodite selon les Grecs. Quand on pense que certains s'en servent de cendrier, de logo ou de porte-savonnette...

Source : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Marennes-Oléron
www.iodde.org

L'organisation de la campagne de pêche

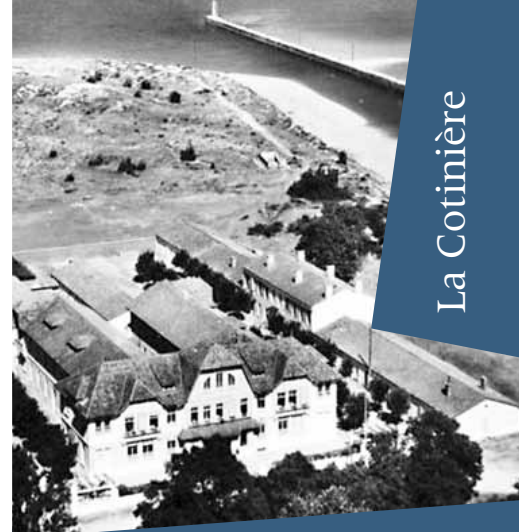
La campagne a commencé le 7 novembre. Les dates de pêche de la coquille Saint-Jacques pour le Pertuis Breton et le Pertuis d'Antioche sont fixées pour les mois de novembre et décembre, une pêche ouverte seulement un jour par semaine sur les deux pertuis, selon des horaires définis par une commission et des professionnels de la pêche.

83 professionnels sont autorisés à pêcher puisqu'ils détiennent la licence *coquille Saint-Jacques* dont 22 pêcheurs du Pays de Loire.

Si les professionnels ont une licence, ils ne pratiquent pas forcément cette pêcherie. Seuls les navires de

moins de 12 mètres sont autorisés à pêcher les coquilles dans les Pertuis Charentais. Cette pêcherie est très encadrée notamment sur le temps de pêche autorisé : la pêche des coquilles Saint-Jacques sur les gisements du pertuis Breton est ouverte de 10h30 à 12h. La pêche des coquilles Saint-Jacques sur les gisements du pertuis d'Antioche est ouverte de 10h à 14h. Lorsque la pêche est autorisée dans les Pertuis Antioche, elle est fermée dans le Breton et vice versa.

Lors de la campagne 2016 : 142 tonnes de coquilles Saint-Jacques ont été prélevées dans les pertuis charentais.



La Cotinière

Le journal de monsieur Paul

Le major reprit : « Déjà vous pouvez circuler librement dans un espace réserve ; vous allez être nourris par votre croix rouge ; j'ai autorisé le vin parce que je crois que le vin est une bonne chose pour vous habitants de l'île, mais j'ai interdit le Cognac parce que je crois le Cognac pas bon pour vous. Vous aurez droit à un colis individuel de vivres à l'occasion des fêtes de Noël et, ensuite, chaque semaine, à un colis de linge propre en échange du linge sale que vous pourrez faire parvenir à votre famille ; vous aurez également droit d'écrire une carte à découvrir et d'en recevoir une chaque semaine. » Sur la demande du camarade Girard, il promit ensuite, de faire procurer aux coiffeurs, les outils nécessaires pour raser et couper les cheveux et d'étudier la question de l'installation d'une pièce chauffée où les prisonniers pourraient procéder à la toilette complète, et il se retira pour aller tenir le même langage aux camarades logés au dessus de nous. Ces paroles furent interprétées de diverses façon et elles laissèrent une impression de malaise, parmi les prisonniers restants qui crurent comprendre qu'ils n'avaient plus que deux alternatives à envisager ; rester prisonnier jusqu'à la fin de la guerre ou bien être évacués.

Fort opportunément, l'heure de la soupe arriva et fit diversion. En se voyant distribuer de la viande, un litre de vin, chacun de nous afficha un visage moins soucieux, l'estomac ayant repris tous ses droits, c'est ma foi, avec appétit et entraîné que le souper fut pris, ce soir là encore sur les tables moins encombrées et éclairées de façon très suffisante.

Le chef de chambre, Louis Blanchard, ayant été compris parmi les libérés, ce fut, Mr Gautron, l'actif secrétaire de la communauté de pêche qui lui succéda à ce poste, non dépourvu de tracas et de responsabilités.



Offices de tourisme toute l'info locale

Les offices de tourisme de l'île d'Oléron sont ouverts toute l'année et proposent des services à l'attention de la population locale. Vous pouvez y trouver : le calendrier des animations, les programmes des cinémas et le guide des manifestations. Un feuillet *spécial kids* est édité dans lequel on y retrouve les ateliers, chasses au trésor, découvertes nature... pour occuper les enfants à chaque période de vacances scolaires.

Un service de billetterie permet de retirer les places pour les concerts du territoire, les tickets de bus, les balades en bateaux, en hélicoptère, les sites de visites, ainsi que les activités sportives et ludiques... Ce service vous donne accès à des entrées prioritaires ou à des réductions spéciales.

Un espace boutique offre un vaste choix de produits locaux : sel, Pineau, vin, confiture, pâté... mais aussi des produits IO : mugs, stylos, polos, gourdes...

Une connexion wifi gratuite est disponible dans et autour des bureaux d'accueil. Le personnel est formé pour renseigner sur les déplacements quotidiens : horaires de bus, covoiturage, transport à la demande...

L'office de tourisme est un outil qui apporte des services au quotidien. N'hésitez pas à pousser la porte d'un bureau pour demander l'info.



L'équipe de l'Olympia, presque au complet

Ils seront ouverts cet hiver, nous vous les présentons

Alors que de nombreux commerces ont depuis longtemps, baissé leurs rideaux pour ne les relever qu'aux beaux jours, d'autres font le choix de créer ou reprendre une activité à l'année. La Lanterne a rencontré ces nouveaux commerçants.

L'Olympia

Depuis le mois de mai, Delphine et David sont les nouveaux patrons de la brasserie L'Olympia. Cette enseigne est une véritable entité insulaire et compte aujourd'hui une dizaine d'employés. David est charentais maritime de par ses grands-parents, dans sa jeunesse, il aimait venir se promener sur la côte. Avec Delphine son épouse, deux restaurateurs quadragénaires, ils vont vite faire le choix de quitter la capitale pour offrir une meilleure qualité de vie à leurs deux garçons. Ils se mettent en quête de trouver une affaire. *Nous avons eu un véritable coup de cœur pour Oléron. C'est principalement une clientèle d'habituels, des locaux qui toute l'année fréquentent l'établissement.*

Une brasserie à l'esprit populaire, où chacun aime se retrouver pour jouer ou pour partager un plat le midi. Les produits locaux sont favorisés et David, le patron, derrière ses fourneaux prépare des petits plats mijotés de saison. L'équipe en place depuis quelques années assure un service rapide et efficace.

Rue Raymond Grandsart - 05 46 47 02 05

Une kinésologue

Elisabeth Durand pratique la kinésologie, une méthode naturelle de santé, basée sur l'écoute du corps qui associe le principe de la médecine chinoise avec de nouvelles techniques occidentales. Elle aide ainsi à identifier les causes de vos conflits, à se découvrir et à gérer des situations telles que le stress, les angoisses, les problèmes de concentration, d'émotion ou encore en cas de difficultés dans l'apprentissage (enfant et adulte) ou d'une perte de confiance ou d'estime de soi... autant de maux dont nous souffrons. Elle travaille aussi sur l'équilibre énergétique.

Elisabeth exerce dans le petit village de Maisonneuve. Contact 06 89 66 69 28





Simon à la Villa Marthe



La Villa Marthe

Cette maison de caractère a été transformée en bistrot charcuterie. On peut y manger, hors saison, tous les midis et le samedi soir.

Simon, le patron, a décidé d'ouvrir à l'année. Ici tout est fabriqué sur place dans son laboratoire. Il met l'accent sur les rillettes de porc et de poulet (maigres et peu salées).

Les boissons alcoolisées ou non, les fruits, les légumes, les glaces... sont issus des producteurs insulaires. La carte minimaliste est un gage de fraîcheur, elle change toutes les semaines. Assiettes de tapas, de char-

cutterie, formule entrée plat ou plat dessert... tout est possible.

Petite jauge en salle mais peu importe, Simon a installé un jardin d'hiver, visible de la rue du port, avec chauffage extérieur. Il fournit le plaid pour les plus frileux !

Ses terrines de fagot charentais (gorge et foie de porc aromatisés au thym) et de foies de volailles flambées au Cognac ont remporté très récemment une médaille lors du concours *saveurs régionales* de Niort.

Rue du port - 09 50 23 16 44

Valère Tatoo club

Le tatouage a le vent en poupe ! Si à l'origine il était une façon de marquer son appartenance à un clan, on le croise aujourd'hui sur toutes les peaux. Femme, homme, jeune, vieux, riche, pauvre : le tatouage est *encre* dans les moeurs. En France, une personne sur dix serait tatouée. *Valère Tatou club* est le troisième salon de tatouage et piercing à ouvrir sur la ville de Saint-Pierre d'Oléron. Cette enseigne compte aujourd'hui quatre magasins dans les départements des

Charentes. Un rayon piercing très achalandé occupe une grande partie de la boutique, Matthias en est le spécialiste. A l'étage, Benoît tatoue. Candidat au tatouage ? Alors prenez rendez-vous au préalable pour définir votre projet et prévoir le temps nécessaire à sa réalisation... qui parfois peut durer plusieurs heures.

Situé au 51 rue de La Bouline, ouvert de 11h à 19h, du mardi au samedi (en pleine saison, de 10h à 20h, du lundi au samedi) 05 46 38 76 47

Aux marchés on prépare les fêtes...

Pour préparer vos repas de fêtes et mettre les petits plats dans les grands pensez à cuisiner des produits frais et locaux. Pour cela quoi de mieux qu'un petit tour au marché ! Pendant les vacances scolaires du 23 décembre au 7 janvier, les commerçants du marché couvert de Saint-Pierre et de La Cotinière vous accueillent tous les jours sauf le lundi.

IONS : idées objets de nature sympathique

IONS (Idées objets de nature sympathiques) remplace C où C là et Sydney succède à Cédric. Il a gardé le même concept store, dans sa boutique on trouve des gadgets rétro et rigolos, utiles, des bagages, de la coutellerie et plein de petits objets insolites. De quoi faire des cadeaux dans une gamme de prix tout à fait raisonnable. C'est dans une démarche de développement durable que Sydney privilégie des produits européens autant que possible, fabriqués avec des matières naturelles ou recyclées pour achalandier sa petite boutique de la rue de la République.

Attentif à sa clientèle, Sydney a remarqué que l'Oléronais était un voyageur, c'est pourquoi il a développé une gamme de bagagerie pour femmes et hommes, choisissant des coloris tendance, en matière recyclée, très résistante (de fabrication allemande). Un rayon est dédié à la coutellerie et si les lames sont en acier de Chine, l'assemblage et la conception sont franco-hollandais, de marque *Deejo* pour les connaisseurs.

Fier de son dernier achat, il nous montre l'utilité du porte-cartes que l'on dégaîne. Il protège du piratage notamment pour les cartes de crédit sans contact. A découvrir, beaucoup d'autres petits objets utiles pour agrémenter le quotidien, autant d'idées cadeaux en cette veille de fête et sans se ruiner !

Actuellement, sont exposées les décors de Noël en bois recyclé réalisées dans notre région.

Ouvert à l'année, 46, rue de La République



Verre de l'amitié entre commerçants du marché et élus

Pour une bonne entente

La municipalité a souhaité rencontrer les commerçants du marché de Saint-Pierre afin d'engager le dialogue. En novembre dernier, une réunion a permis de faire le point sur les problématiques mais surtout de trouver ensemble des solutions pérennes. En présence de la plupart des commerçants, le maire, entouré de quelques élus et des techniciens des services municipaux, a fait part des préoccupations à régler :

- Il a été entendu d'équiper le marché en caméras intérieures, fonctionnelles uniquement lorsque le marché est fermé. Une vidéo surveillance sera également installée en extérieur, consultée en cas de détérioration. Des mesures qui s'imposent suite à un nombre important de vols et des dégradations trop souvent constatées.

- Les commerçants sont insatisfaits des services de la société de nettoyage pour les espaces communs. La mairie a alerté le prestataire, aujourd'hui, tous témoignent d'une réelle amélioration. Le parvis fera l'objet d'un nettoyage plus approfondi.

Le stationnement autour du marché reste une problématique récurrente malgré l'acquisition du parking près de la médiathèque. Un effort particulier a été fait sur la signalétique indiquant les cheminements piétons et l'accès depuis les axes routiers. Récemment, des pancartes ont été installées en plusieurs points, à l'entrée de la ville.

Saison 2017, les commerçants dressent le bilan

Les associations de commerçants de Saint-Pierre et La Cotinière dressent un bilan de la saison estivale. Participant au dynamisme ambiant des centres bourgs, les deux représentants des associations se sont exprimés.

Bien qu'il faille appréhender une saison touristique qui s'étale de Pâques à Noël, 2017 ne sera pas un *cru* exceptionnel. Après un mois de juillet très mitigé, août comme toujours a connu une bonne fréquentation touristique. Mais septembre n'a pas été à la hauteur des espérances compte tenu de la météo très instable de la première quinzaine.

Les vacances de la Toussaint, ensoleillées ont apporté une petite embellie.

Pour le président de l'union des commerçants de Saint-Pierre, Stéphan Rocton, ce sont les commerçants ouverts à l'année qui tirent le mieux leur épingle du jeu. Les saisonniers, avec une ouverture sur 2 ou 3 mois, ont eu du mal à résister compte tenu de la météo très moyenne en haute saison.

Il précise : *la carte de fidélité multicommerces nous permet de fidéliser les habitants d'Oléron à l'année et les résidents secondaires. Les clients apprécient que la carte ne soit pas une carte de plus pour un*

seul magasin mais qu'elle soit valable dans un réseau de trente commerces aujourd'hui, sur toute l'île. Les sites touristiques ainsi que certaines grandes surfaces sont intéressés pour y adhérer, ce qui nous ouvre des perspectives de développement.

Du côté de La Cotinière :

Pour Philippe Pain, trésorier de l'UCAC (association des commerçants de La Cotinière) et gérant du Vival, rue du Port : *c'est une année correcte si on intègre l'avant et l'après haute saison. Pour moi, en fait, les saisons sont de plus en plus longues avec en 2017 beaucoup de monde en octobre. Comme les réservations se font en dernière minute, nous sommes de plus en plus tributaires de la météo.*

Quant à Caroline Jacquot, présidente de l'UCAC, elle rajoute *la durée du séjour est de plus en plus courte et les touristes plébiscitent les week-ends d'avant ou d'après saison sur lesquels on a d'excellents résultats, mais on sent bien que le pouvoir d'achat est limité et les achats "coups de cœur" se font plus rares.*



Le marché de Noël 2017, des nouveautés au programme

Le traditionnel marché de Noël de Saint-Pierre se tiendra samedi 16 et dimanche 17 décembre. Cette année, de nombreuses nouveautés vous attendent ainsi que cinquante exposants pour préparer Noël !

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

9h - ouverture du marché de Noël
10h à 12h - balades en calèche avec le centre équestre *Laguivari*
11h à 12h30 - promenades en poney avec le centre équestre *Le Paddock*
10h à 12h30 - salon littéraire par la *Librairie des Pertuis*
11h30 - ouverture officielle du marché par le maire et les représentants des villes jumelées
14h à 18h30 - maquillage et déco de Noël avec l'association *l'Art dans tous ses états*
14h à 17h - promenades en poney et balades en calèche
15h à 18h30 - déambulation avec *Les anges de passage* par la *C^e Scènes en chantier*
15h à 17h - atelier graffiti, dès 12 ans avec *Sona LKM*, graffeur
15h à 17h30 - salon littéraire, lecture d'un conte de Noël (16h30) et atelier créatif par la *Librairie des Pertuis*
15h30 à 17h - photos avec le Père Noël par la photographe Odile Motelet
17h30 - conte pyromusical : *Le père Noël amoureux*
Toute la journée - déambulation musicale avec l'orchestre *Oracasse* et *Oléron Ukulélé Social Klub*
19h - fermeture du marché de Noël

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

9h - ouverture du marché de Noël
10h à 12h - balades en calèche avec le centre équestre *Laguivari*
10h à 12h30 - salon littéraire par la *Librairie des Pertuis*
10h30 à 12h30 - déambulation musicale et pitreries avec *Zambet ze clown*
11h à 12h30 - promenades en poney avec le centre équestre *Le Paddock*
14h à 18h30 - ateliers maquillage et déco de Noël avec l'association *l'Art dans tous ses états*
14h à 17h - promenades en poney et balades en calèche
14h15 à 17h15 - déambulation musicale et pitreries avec *Zambet ze clown*
15h à 18h30 - déambulation avec *Les anges de passage* par la *C^e Scènes en chantier*
15h à 17h - atelier graffiti, dès 12 ans avec *Sona LKM*, graffeur
15h à 17h - salon littéraire, atelier cuisine par la *Librairie des Pertuis*
15h30 à 17h - photos avec le Père Noël par la photographe Odile Motelet
Toute la journée - animation musicale avec *Oléron Ukulélé Social Klub* et la *Chorale Ephémère*
19h - fermeture du marché de Noël

Ville jumelée : voyage à Cariñena

Les 18 et 19 juin 2016, la municipalité de Saint-Pierre organisait la première rencontre des villes jumelées et recevait une centaine de personnes venues de Cariñena (Espagne), Spangenberg (Allemagne), Lane End (Angleterre) et Pleszew (Pologne).

Cette année, début juin, c'était Spangenberg qui prenait la suite pour la deuxième rencontre. Une vingtaine d'Oléronais avait fait le déplacement en Allemagne.

Le prochain rassemblement des villes jumelées aura lieu à Cariñena le week-end du 22 et 23 septembre 2018 à l'occasion de la fête de la vendange (Cariñena est une commune essentiellement viticole).

La municipalité envisage d'affréter un autocar. Le programme d'un voyage de 4 jours sera présenté (visite de Sarra-gosse, excursion au Monasterio de piedras, oasis de verdure et d'eau, toro de fuego...) dans une prochaine Lanterne. Que ceux qui pourraient être intéressés se manifestent auprès du service culturel afin que nous puissions déjà établir une première estimation du nombre de éventuel de participants : service culturel, rue de La République 05 46 36 32 77.

Concert de la Philharmonique oléronaise

L'ensemble musical de la Philharmonique oléronaise présentera un concert gratuit et ouvert à tous chapelle de La Cotinière le mercredi 20 décembre à 18h.



Du folklore avec les Déjhouqués

Chacun apprécie notre île pour ses plages, ses paysages et son cadre de vie exceptionnel, mais Oléron c'est aussi un patrimoine riche et les us et coutumes d'antan ne doivent pas tomber dans l'oubli.

Le groupe folklorique *Les Déjhouqués* participe au maintien de ses traditions oléronaises d'époque qui font l'identité particulière de l'île d'Oléron : danses, musique, chants patois etc.

L'année passée a d'ailleurs été riche en événements : participation aux fêtes annuelles locales, aux kermesses folkloriques très appréciées ou encore voyage en Finlande dans le cadre des Européades où 300 groupes de toute l'Europe se sont retrouvés.

Cette culture oléronaise ne peut se transmettre qu'avec l'aide précieuse des bénévoles de l'association. C'est pourquoi, *Les Déjhouqués* sont à la recherche de nouveaux couples de danseurs, des musiciens amateurs et de toutes les bonnes volontés.

Les répétitions ont lieu, dans la bonne humeur et la convivialité, tous les vendredis soirs, dans la salle des fêtes de Grand Village à 20h30. Les nouveaux venus seront accueillis avec plaisir !



Spectacle "Les P'tites notes" en octobre dernier à la médiathèque

La médiathèque vous propose

Des ateliers informatique

Vous souhaitez découvrir l'univers informatique, être secondé dans vos premiers pas ou encore découvrir de nouveaux outils ? Participez aux ateliers *informatique* de la médiathèque ! Ils ont lieu de 9h30 à 11h, sur inscription uniquement et sont gratuits. Les thèmes suivants sont au programme :

8 janvier : 1^{er} pas sur internet
22 janvier : 1^{er} e-mail
8 février : vie quotidienne
22 février : traitement de texte
15 mars : retouche photos
29 mars : préparez votre départ en vacances

Les DVD débarquent à la médiathèque

Keaton, Kubrick, Lelouch et les autres : les plus grands classiques du cinéma, les plus grandes comédies musicales, les plus grands westerns, mais également des documentaires, des films d'auteurs ou encore des courts-métrages étrangers... sont désormais disponibles à la médiathèque. Pas moins de 1100 titres ont été acquis par la médiathèque afin de diversifier son offre et permettre aux usagers de pénétrer dans la grande histoire du 7^e art.

Prenez rendez-vous avec Romy Schneider, partez à la quête du Graal avec les Monty Python, découvrez le cinéma de Almodovar, revivez les scènes cultes du cinéma... En plus des 10 documents autorisés (cd et imprimés), la carte d'adhérent permet aux lecteurs d'emprunter pas moins de 3 dvd pour trois semaines et cela à chaque passage !

mediatheque-saintpierreoleron.com

Le site internet de la médiathèque se modernise, en effet de nouveaux services en ligne sont désormais disponibles :

- consultation du catalogue et possibilité de réservation,
- agenda,
- coups de cœur,
- médiaMag etc...

Un mot de passe est nécessaire pour pouvoir se connecter à votre compte. N'hésitez pas à le demander à l'accueil de la médiathèque.

Un spectacle de Noël

Grabuge de Noël : des vaches qui découvrent la tradition de Noël, un renard alléché par une dinde qui ne s'en laisse pas conter, un loup bien seul qui n'aime pas Noël... Quel grabuge ! Un spectacle musical avec vidéoprojection autour de trois histoires sur la thématique de Noël pour un moment convivial ! *Le festin de Noël* de Nathalie Dargent et Magali Le Huche, *Les vaches de Noël* d'Anne Isabelle Le Touzé et *Le loup qui n'aimait pas Noël* d'Orianne Lallemend et Eléonore Thuillier.

Gratuit et sur réservation (limité à 100 personnes). Dès 4 ans - durée 35 mn. Avec Alain Chaniot & Aurélie Lopez de la C^{ie} du SI.



MÉDIATHÈQUE
ERNEST & LOUIS LESSIEUX

05 46 85 76 55

mediatheque@saintpierreoleron.com



Du rire avec Jérôme Rouger



Coquille : spectacle pour enfants



De beaux spectacles vous attendent !

Humour : *Plaire, abécédaire de la séduction* de Jérôme Rouger

De la séduction amoureuse à la séduction politique, *Plaire, Abécédaire de la séduction* est un monologue autour de cette envie de plaire qui façonne, modifie et construit des individus et des systèmes. Une façon d'aborder des questions liées à la démocratie, et comment toute idéologie, si elle veut triompher sans terreur, doit emprunter les chemins de la séduction. La séduction, jeu parfois dangereux, peut se décliner sur différents terrains. Le plus évident est celui de la conquête amoureuse. Mais elle s'applique aussi au monde politique, en direction de la ménagère

en quête d'un produit phare ou encore au processus de domination professionnelle. Plaire est à la fois un exercice de style et un passage obligé. Le spectacle se décline sous la forme d'un abécédaire, où chaque lettre est associée à un nom, un verbe, un adjectif, un adverbe... A chaque séquence, les lettres et mots apparaissent ainsi sur un écran qui recouvre le fond de scène. Un spectacle aux multiples facettes : monologue, dialogues entre personnages, projection, poème, chanson, danse...

Samedi 20 janvier - 20h30 - Eldorado

Tarifs 14€ / 10€ / 8€

Jeune public : *Coquille de la C^{ie} Vu d'en bas*

Le lieu de vie de *Monsieur Croc* est une cellule organique : un oeuf. Celle-ci est parfaitement conçue, elle lui permet de manger, boire, dormir à sa guise et d'envisager, un jour, sa découverte du monde. Ainsi le quotidien de *Monsieur Croc* est bien huilé : féru d'aviation, il travaille à la construction de son vaisseau et rêve d'aillieurs en toute sérénité. Jusqu'au jour où le fonctionnement de la cellule se grippe : plus de nourriture, plus de lumière, l'intrusion d'un oeuf dans l'espace intime

de *Monsieur Croc* et, comble du désagrément, la naissance de Coquille. La cohabitation est difficile et il faudra du temps pour qu'elle s'installe. Mais un nouveau cycle est en marche et c'est ensemble, par l'entraide et la curiosité, qu'ils pourront avancer sur leurs voies respectives : *Monsieur Croc* prendre enfin son envol et Coquille entamer sa nouvelle vie.

Dimanche 28 janvier - 11h00 - Eldorado

Durée 35 mn / à partir de 3 ans

Tarif unique de 5€

Duo festif pour le concert du nouvel an

Musiques au Pays de Pierre Loti et Julien Masmondet, son directeur artistique, ont retenu le *Duo Borderie* pour animer le 6^e concert du nouvel an à la chapelle de La Cotinière.

Philippe de Deyne, clarinette et Béatrice Maurisco-Reuther, guitare, proposeront un doux mélange de sérénades et d'airs d'opéra de Mozart, Müller, Paganini, Saint-Saëns et quelques surprises très festives d'Albéniz, Bartók, Strauss...

Ces deux artistes sont unis depuis plus de dix ans par l'amitié et la musique et c'est tout naturellement que, de leur passion, est née l'envie de jouer et se produire ensemble. Leur répertoire de partitions originales et de nombreuses transcriptions personnelles s'étend du 18^e siècle jusqu'à nos jours. Ils ont choisi un programme qui permettra de commencer l'année dans la légèreté de la fête et le sourire au cœur.

Comme chaque année, le lendemain, ce concert sera proposé aux résidents du Centre Lannelongue de Saint-Trojan-les Bains et de la Maison de retraite de Saint-Pierre d'Oléron.

Le concert du nouvel an aura lieu lundi 1^{er} janvier 2018 à 17h à Chapelle de La Cotinière.

Concert gratuit, participation libre à la fin de la représentation au profit d'une association caritative. Placement libre. Entrée en fonction des places disponibles. Fermeture des portes dès le début du concert.



Stage club Muay Thai

C'est à l'occasion d'un stage, dimanche 12 novembre dernier, que le club *Yim Muay Thai* de Saint-Pierre d'Oléron (*club de boxe Thaïlandaise créé en 2014*) a eu l'honneur d'accueillir Tom Duquesnoy, double champion du Bamma en arts martiaux mixtes et représentant français à l'UFC (la plus prestigieuse organisation mondiale). Les participants ont pu profiter du savoir et de la pédagogie de Tom *firekid* (son surnom) soucieux de transmettre sa passion et de casser les idées reçues sur ce sport encore mal perçu en France. Une rencontre avec un athlète hors du commun, généreux et accessible qui a marqué l'ensemble des personnes présentes, dans une journée riche en échanges, sous les valeurs de respect et d'ouverture d'esprit qui caractérisent nos sports respectifs. Un grand merci à lui et à tous ceux présents.

Contact : Smaïl Manari
06 45 64 83 50



Une course qui récompense les trois premiers coureurs de chaque catégorie grâce au sponsoring

Pour le fun ou le chrono, ils courent ensemble

Le running est un véritable phénomène de société. C'est, de loin, le sport le plus à la mode. L'engouement pour les Foulées de l'Oumière montre bien que ce sport, accessible à tous, permet aux femmes, hommes, jeunes et plus âgées de prendre le départ avec chacun ses objectifs.

De plus en plus, les jeunes, pas forcément coureurs, osent relever le défi. Une constatation qui s'explique par le besoin de s'évader de la pression sociale. Courir est synonyme de liberté mais aussi et surtout d'une prise de conscience : pour vivre plus longtemps, il faut être en bonne santé, pratiquer une activité sportive. Les 300 participants des Foulées en étaient tous persuadés ! Ils ont profité d'une superbe météo, sans vent, pour parcourir cet itinéraire à travers marais et villages.

La réussite de cette course revient aux dirigeants de l'office municipal des sports et à ses bénévoles ; sans eux rien ne serait possible. Ainsi, ils étaient près d'une centaine à se mobiliser tout au

long de la journée. Les uns prenaient les inscriptions dès le matin, d'autres mettaient en place le balisage, sans compter les équipes sur le terrain qui assuraient la surveillance, la sécurité et les ravitaillements tout au long de la course.

Ils sont restés nombreux le soir pour la remise des prix qui se déroulait dans le dojo. En toute convivialité, à l'issue de cette journée, chacun a partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Pour les plus fêtards, ils se retrouvaient autour d'un repas servi salle Patrick Moquay pour dîner et festoyer. Là encore, les bénévoles étaient mis à contribution, chacun selon ses compétences mettait la main à la pâte.

Quelle pêche ces sportifs !

Meilleurs temps pour les 10km femmes : 47''50', hommes : 38''24'
pour les 20km femmes : 1h35''50' et hommes : 1h12''17'





Des bacs à marée sur les plages oléronaises

Dans le cadre de son programme *Oléron zéro déchet*, la Communauté de communes de l'île d'Oléron encourage les actions volontaires de nettoyage des plages en déployant sur son territoire des bacs à marée.

L'échouage sur les plages des déchets présents en mer (macro-déchets) issus des activités humaines constitue un phénomène récurrent notamment en période de grandes marées et de fortes tempêtes.

Pour aider les promeneurs volontaires à collecter ces déchets sur les plages, une première phase expérimentale d'installation de cinq bacs à marée a été testée sur cinq sites différents, d'octobre 2016 à mars 2017 afin de permettre le dépôt de ces déchets.

Vous avez été nombreux à aimer et partager cette initiative. Grâce à cette opération, près de 25m³ de déchets ont été collectés sur les cinq plages équipées de bac à marée.

Le dispositif a été étendu sur treize nouvelles plages dès cet automne.

Les dix huit plages équipées d'un bac à marée sont les suivantes : plages de la Boirie et des Huttes à Saint-Denis d'Olé-

ron, plage de la Brée à la Brée-les-Bains, plages de Plaisance, de La Gautrelle, de Chaucre, des Sables Vignier, de l'Ileau et de Boyardville à Saint-Georges d'Oléron, plages de La Cotinière nord et de Saint-Séverin à Saint-Pierre d'Oléron, plages de la Rémigeasse, de l'Écuissière et de Vert-Bois à Dolus d'Oléron, plage de La Giraudière à Grand Village Plage, plage de la Phibie au Château d'Oléron et grande plage et plage de Gatseau à Saint-Trojan-les-Bains.

Pour Pascal Massicot, président de la communauté de communes de l'île d'Oléron : *par ce dispositif, nous souhaitons encourager la collecte volontaire des déchets par les promeneurs. Je remercie les nombreux contributeurs d'utiliser les bacs à marées. Cette opération a rencontré un franc succès et permet à tous de participer à la préservation du patrimoine naturel Oléronais.*

Opération de débroussaillage

Dans le dernier numéro de La Lanterne, (en page 9) un article présentait l'opération de débroussaillage lancée par la commune, conjointement avec la communauté de communes de l'île d'Oléron.

Dans l'ensemble, les propriétaires des parcelles à nettoyer ont été réactifs puisque aujourd'hui, sur plus d'une centaine de parcelles concernées, 32 ont été débroussaillées, 28 ont été mises à la disposition des agriculteurs et 44 restent encore en l'état de friche. Dans ce dernier cas, il est souvent difficile d'identifier les propriétaires de terrains suite à un héritage ou par manque de renseignements nécessitant des recherches plus longues.

Rappel : le débroussaillage est une obligation prévue dans l'article L131-10 du code forestier. Sans réponse au-delà des délais stipulés dans le courrier, la commune se verra dans l'obligation de faire effectuer les travaux à la charge du propriétaire. Renseignements au service de la police municipale de Saint-Pierre d'Oléron (bureau ouvert le matin uniquement). Tél. 05 46 47 79 47

Vous souhaitez vous engager pour le climat ?

Vous voulez réduire vos consommations énergétiques de façon ludique et mettre parents et enfants à contribution ? Le défi *Familles à Energie positive* est fait pour vous ! L'an dernier, en France, 7500 familles ont participé au défi dont 980 dans la région Nouvelle Aquitaine. Ces familles ont réduit leur consommation

de 12% en moyenne soit 200€ d'économie sur les factures d'énergie et d'eau. Les grands principes du défi : les familles se rassemblent en équipes de 5 à 10 foyers, elles choisissent un capitaine, celui-ci, accompagné par l'Espace Info Énergie, conseille et motive les membres de son équipe sur les économies d'éner-

gie (et d'eau). Les participants saisissent régulièrement leurs consommations sur le site web.

Contactez la CdCIO au 05 46 08 24 24 ou 05 46 47 24 68 ou espace-infoenergie@crer.info. Retrouvez toutes les informations sur le défi sur poitou-charentes.familles-a-energie-positive.fr

Flash infos

● Pourquoi rien ne bouge du côté de La Minoterie ?

Habitat 17, bailleur social, a rencontré quelques difficultés pour mettre en place l'appel d'offres de démolition du bâtiment. Mais celui-ci a enfin eu lieu début novembre et la commune peut espérer un commencement des travaux début d'année 2018. C'est un projet de 20 logements sociaux qui sera situé en lieu et place de l'ancien bâtiment (voir Lanterne n° 139/page 9).

● Où sont passés les radars pédagogiques ?

Route départementale, entrée de La Dresserie et de Saint-Gilles, des radars pédagogiques avaient été installés en juillet 2017.

En octobre, les capteurs solaires ont été volés nécessitant le démontage des radars pour effectuer les réparations.

Le remplacement, à la charge de la collectivité, coûtera 2000€ !

● Pourquoi l'église n'était-elle plus éclairée ?

En façade de l'église, les éclairages au sol avaient été volés en 2016. Malgré les demandes récurrentes auprès du syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural, les délais de remplacement ont été longs mais ils viennent enfin d'être réinstallés.

Côté marché ?

Une dizaine d'éclairages d'ambiance fixés en périphérie du marché a été vandalisée. Un dossier est en cours...



Vide-dressing, vide-maison, comment s'organiser ?

De plus en plus nombreux, les particuliers choisissent la formule du vide-maison ou vide-garage pour désencombrer une maison, soit avant un déménagement, soit en prévision d'une vente... Plutôt que de jeter, la vente à domicile est une solution. Cependant, elle est soumise à une législation.

Ce que la loi prévoit si vous organisez un vide-maison.

Il s'agit d'une vente au déballage et concerne uniquement des objets d'occasion qui vous appartiennent (meubles, bibelots, appareils, livres, jouets...). Une pratique tout à fait légale à condition qu'elle soit déclarée (par lettre accompagnée d'une copie de la pièce d'identité et du formulaire rempli au préalable cerfa n°13936*01)) auprès de la mairie au moins quinze jours avant la vente. Deux déballages par an sont permis et ne doivent pas dépasser une durée de deux mois sur le même lieu. Le déballage sur la voie publique n'est pas autorisé. Si la durée n'est pas respectée, vous encourez 1500 euros d'amende.

Pour réussir votre vide-maison, pensez à anticiper !

L'idéal est de planifier votre vide-maison au moins deux mois avant la date afin d'avoir le temps de faire les démarches administratives et d'obtenir l'accord de la commune.

Pensez à prévenir vos voisins pour la gêne occasionnée. Etiquetez les biens à vendre au préalable. Si l'idée est de vous débarrasser de ce qui vous encombre, affichez des prix bas pour que le maximum de choses part. Pensez à stocker dans une pièce fermée à clé les objets que vous ne vendez pas. La curiosité de certains n'a pas de limite !

Courrier à déposer ou à adresser à monsieur le maire au service *Affaires générales* CS 40100 17310 Saint-Pierre d'Oléron

Exonération de la taxe d'habitation si vous n'habitez pas votre maison

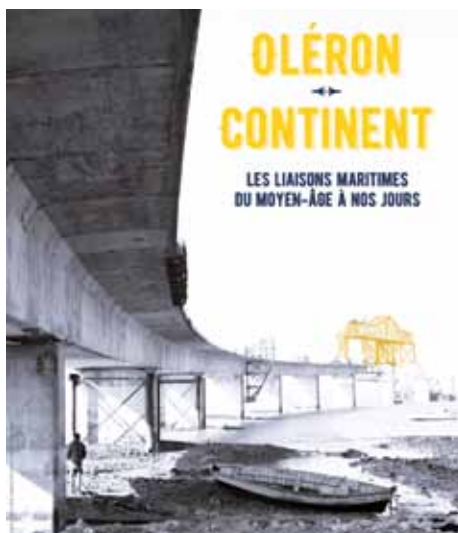
Si vous êtes propriétaire d'une maison inhabitée et vide de meubles, vous pouvez être exonéré de la taxe d'habitation. Il suffit d'en faire la demande avant le 15 janvier auprès de la police municipale qui viendra constater sur place. A l'issue de cette

visite, une attestation sera établie. Elle est également valable auprès du service environnement de la communauté de communes pour une éventuelle exonération de la taxe d'ordures ménagères. Information (le matin) au 05 46 47 79 47



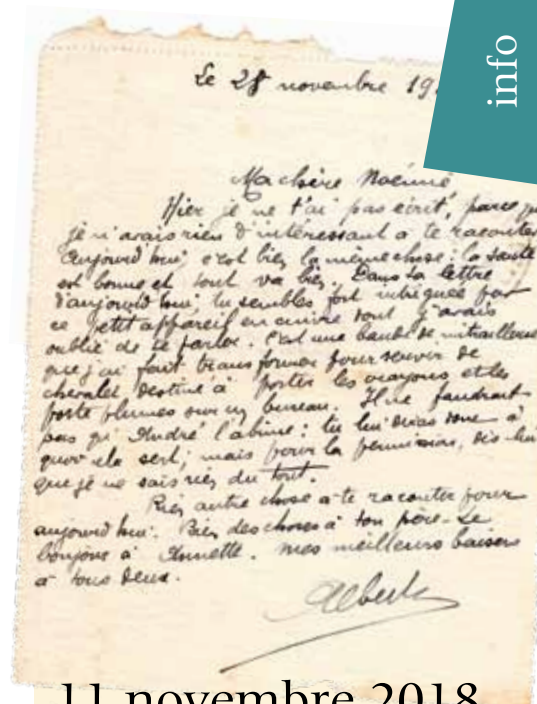
Don du sang grande collecte

Donneurs de sang ne manquez pas la grande collecte insulaire de décembre qui a lieu comme chaque année au complexe sportif de l'Oumière. Jeudi 14 décembre de 8h30 à 14h, un effectif renforcé de médecins et infirmières vous permettra de passer rapidement et de procéder à votre don de sang dans les plus brefs délais. La matinée sera animée en musique par une représentation des chorales de l'école de musique. Sauvez une vie : donnez votre sang !



Du côté du musée

Afin de favoriser l'accès de tous à la culture, l'entrée au musée est gratuite chaque 1^{er} dimanche du mois, de novembre à mars (sauf janvier). Profitez des derniers jours (jusqu'au 15 décembre) pour découvrir l'exposition temporaire *Oléron-Continent, les liaisons maritimes du Moyen Âge à nos jours*. Fermeture annuelle du musée du 16/12 au 31/01 pour travaux et entretien.



11 novembre 2018

Le centenaire de la Grande Guerre se prépare dès maintenant ! Afin d'organiser au mieux la cérémonie du 11 novembre 2018, la municipalité fait appel aux personnes susceptibles de détenir des documents relatifs à cette période : lettres, photos, correspondances et autres.

Ils peuvent être confiés au service des archives de la mairie situé dans le bâtiment de la médiathèque, rue Mendès France (près du marché). Ils seront restitués aussitôt après avoir été numérisés et serviront à établir un fonds de documentation sur lequel les élèves des écoles primaires et du collège pourront travailler.

Renseignement, service fêtes et cérémonies, Sandra Silvestre :
05 46 47 78 36

Le clin d'œil de Charles



Désertification médicale

Au moment où la qualité de vie est si chère pour ce qui est de l'environnement, la technologie est de plus en plus performante et les réseaux sociaux sont présents partout. Malgré ce modernisme, rien n'incite à ce qu'une nouvelle génération franchisse le pas vers cette zone rurale qui se trouve contaminée moralement par tout simplement un manque de soins. Et pourtant, une simple visite permettrait qu'un éventuel diagnostic soit en mesure de résoudre cette convalescence qui, sans suivi médical, continuera de laisser s'affaiblir tant de villages où la survie ne dépend que de la décision de jeunes praticiens.

On peut s'interroger sur le manque d'expérience, voire même de confiance qui, dans un isolement de campagne, serait susceptible de déclencher un climat procédurier pour une prescription mal interprétée.

Aujourd'hui, après de nombreuses années d'études, le choix se tourne vers les grandes villes où la pollution, voire même les embouteillages, ne décourage en aucun cas cette concurrence qui se multiplie pour un seul cabinet, sécurisant ainsi cette profession libérale.

Que devient ce fameux serment d'Hippocrate ! Dans n'importe quel lieu et circonstance, par respect pour ses lettres de noblesse, on se doit d'être présent là où il faut.

Voilà ce que je voulais vous faire partager. Beaucoup d'ombre subsiste et je ne connais pas moi-même le remède pour qu'une guérison puisse redonner l'espoir à tant de villages qui se meurent.

Bonnes fêtes et... Portez-vous bien.

Charles Leboeuf, conseiller municipal

Maison médicale

En dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux, lorsqu'il est nécessaire de consulter pour une urgence, inutile d'appeler l'hôpital, faites directement le 15.

Un médecin du centre vous conseille et vous oriente vers la maison médicale de garde ou autres, selon les besoins.

En aucun cas, le rendez-vous ne se fera en direct.

La maison médicale est ouverte de 21h à 24h, le samedi de 16h à 22h et le dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 16h30 à 21h.

Située dans l'enceinte de l'hôpital, dans la maison Phare, rue Cariñena.

Liste du groupe *Bien Vivre en Oléron*

Qu'attend la population du maire de sa commune ? Pourquoi a-t-il été élu ? Sur quels critères ? On a envie de répondre qu'en général, c'est le programme de campagne qui justifie le choix de chacun. Et ce programme, l'équipe de *Bien Vivre en Oléron* le suit scrupuleusement : restructuration du port de La Cotinière, réaménagement de la place Gambetta, logements sociaux, nouvelles animations...

Certes, certains de ces projets étaient en gestation depuis longtemps, mais y songer ne suffit pas. Il faut passer à l'action, ce que nous avons fait dès notre élection et le bilan de notre mi-mandat montre combien nous avons avancé et mené de façon dynamique notre politique.

Notre volonté : il est plus important d'agir que de faire croire qu'il suffit d'y penser...

bien-vivre-en-oleron@neuf.fr



Liste du groupe *Ensemble pour Saint-Pierre d'Oléron*

Dans La Lanterne du 3^e trimestre 2017, la municipalité actuelle réitère ses accusations en affirmant que nous avons contracté en 2008 un nouvel emprunt dit toxique à hauteur de 4 258 000€. Elle se targue même d'avoir réglé un contentieux à ce sujet. Qu'en est-il en réalité ?

Lors de notre élection en mars 2008, nous avons découvert l'endettement considérable de la commune. Durant l'été, cherchant à desserrer l'étau financier qui pesait sur elle, nous avons renégoциé **les taux et la durée** de l'emprunt principal, contracté par l'ancienne municipalité, en y intégrant deux autres emprunts plus modestes. Ce « nouvel emprunt » n'était que la renégociation d'un emprunt existant, sans en modifier la formule de calcul. La responsabilité d'un éventuel emprunt toxique est donc à rechercher envers ceux qui avaient négocié l'emprunt d'origine.

En réalité, cet emprunt n'a jamais posé aucun problème, bien que dans certaines conditions des marchés financiers, les intérêts auraient pu augmenter fortement. C'est pourquoi, contrairement à ce qui est écrit dans La Lanterne, nous avons nous-mêmes entamé en **septembre 2013** la négociation avec la société de financement, afin de passer à des taux fixes. Cette négociation a été clôturée par la municipalité actuelle en juin 2016.

Début 2008, la dette de la commune était de **11 000 000 €** soit **1700 €** par habitant alors que la moyenne nationale était de **800 €** ! De plus, 72 % de cette lourde dette était à taux variable. Cette même année, la charge supplémentaire de remboursement due à ces taux variables fut de **34 600 €**.

La capacité d'autofinancement (différence entre recettes et dépenses) n'était que de **118 000 €**, alors que le paiement des annuités de la dette s'élevait à **917 000 €**...

En mars 2014, l'endettement de la commune était descendu à **1300€** par habitant. Certes, comme nous le faisait remarquer Jean-Yves Livenais lors du vote du budget 2014, « *l'encours de la dette baisse mécaniquement d'année en année, c'est un constat de bon sens, ce n'est pas un exploit !* ». Que n'avait-il prodigué quelques années plus tôt ses bons conseils à ses amis qui accumulaient les dépenses et emprunts, suscitant l'inquiétude des services de l'Etat ? Pour notre part, nous avons au moins eu la sagesse de réduire le train de vie de la commune, sans aggraver sa dette. En cette veille de Noël, nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Patrick Moquay et Marie-Claude Marlin-Sellier
Ensemble pour Saint-Pierre d'Oléron - www.ensemble-oleron.org

Les échos du conseil



**Séance
du 19
septembre 2017**

■ Dénomination de rue

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques pour faciliter le repérage, pour les services de secours, le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS...

Le conseil municipal, à l'unanimité, dénomme :

- rue de la Chenette en remplacement de la route de l'Eguille à la Boirie,
- chemin des Toumelines et impasse des Toumelines (entre La Cotinière et Maisonneuve au niveau du centre équestre),
- chemin du Perrotin le chemin compris entre la ZA le Perrotin et la RD 734.

■ Demande d'avis sur la dérogation au repos dominical

Monsieur le maire indique que la commune de Saint-Pierre d'Oléron est située dans une zone touristique et qu'il est sollicité dans le cadre de l'article L3132-36 du Code du travail par les établissements de vente de détail de produits à prédominance alimentaire pour les heures de travail réalisées au-delà de 13 h.

Il rappelle qu'il peut accorder des dérogations au repos dominical ; celles-ci ne pouvant excéder 12 par an après consultation du conseil municipal et avis conforme de la communauté de communes. Les salariés travaillant un dimanche autorisé par le maire et donc privés de repos dominical, doivent percevoir une rémunération au moins égale au double de la rémunération

normalement due pour une durée équivalente, ainsi qu'un repos compensateur équivalent en temps.

Monsieur le maire propose la liste des dimanches suivants pour 2018 :

8 juillet, 15 juillet, 22 juillet, 29 juillet, 5 août, 12 août, 19 août, 26 août, 2 septembre, 16 décembre, 23 décembre, 30 décembre.

Le conseil municipal, à la majorité par 22 voix pour et 5 voix contre (Catherine Causse, Jean-Yves Da Silva, Dominique Massé, Marie-Claude Sellier Marlin et Patrick Moquay), émet un avis favorable aux demandes de dérogation au repos dominical pour les dimanches cités ci-dessus



■ Acceptation d'un don

Monsieur le maire expose à l'assemblée que madame Marie-France Hustache, a offert à la commune une de ses peintures de 1989 représentant le

golf de l'île d'Oléron. Ce tableau est estimé à 7 500 €. Le conseil municipal, à l'unanimité accepte le don de ce tableau et inscrit sa valeur à l'actif de la collectivité. Selon le souhait de madame Marie-France Hustache, ce tableau ne pourra pas être vendu.

■ Convention pluriannuelle d'objectifs avec le Pédal Club Oléronais

Monsieur le maire explique que conformément à ce qui a été prévu à l'avenant n°2 au protocole d'accord du 9 octobre 2006, une convention pluriannuelle d'objectifs doit être conclue avec l'association du Pédal

club oléronais. Il rappelle que cet avenant a permis de contractualiser la construction d'un Bike-Park et la renonciation aux astreintes par l'association.

Cet engagement de financement de la municipalité va permettre à l'association de s'équiper en matériel (50 000 €) et ensuite servira à sécuriser son action avec l'emploi d'un salarié (30 000 €/an) pour les cinq prochaines années.

A l'unanimité le conseil municipal attribue une subvention de 50 000 € à l'association pour l'achat de matériel et d'équipement pour l'année 2017.

■ Subvention

OGEC de l'école Jeanne d'Arc

Monsieur le maire rappelle l'obligation pour la commune de prendre en charge les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat pour les élèves domiciliés sur la commune. Conformément à la convention de forfait communal signée en juin 2017, et vu le nombre d'élèves de Saint-Pierre d'Oléron inscrits à l'école Jeanne d'Arc pour la rentrée 2017/2018, il convient de fixer le montant de la participation communale (1524,85€ par élève de maternelle et 856,69€ par élève d'élémentaire)

A l'unanimité le conseil municipal fixe la participation communale à l'OGEC de l'école Jeanne d'Arc pour l'année scolaire 2017/2018 à 132 201,84€.

■ Achat les Barraudes

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession des parcelles BS 305 - 306 - 307 qui pourraient servir de parking provisoire estival et dit que les frais d'acte seront à la charge de la commune.

Prochains conseils municipaux : 19 décembre, 30 janvier, 20 février et 13 mars

En mairie, salle Gambetta (accès par le patio), séances publiques.

Compte-rendu des délibérations affiché en mairie et disponible sur le site internet de la ville

www.saintpierreoleron.com



santé

AMBULANCES 05 46 47 06 59/05 46 47 14 88
CENTRES PSYCHIATRIQUES :
CAMPE 05 46 76 44 08 / ESTRAN 05 46 85 85 05
CENTRE ANTI POISON 05 56 96 40 80
DENTISTES 46 47 11 07 / 05 46 75 61 93
HOPITAUX - SAINT-PIERRE 05 46 76 31 00
ROCHEFORT 05 46 88 50 50 / SAINTES 05 46 95 15 15
LA ROCHELLE 05 46 45 50 50
INFIRMIERS 05 46 47 14 49 / 05 46 75 24 04 /
05 46 47 74 61 / 05 46 36 24 22
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES 05 46 47 06 43
MÉDECINS - 05 46 47 19 40 / 05 46 47 14 27 / 05 46 47 08
80 / 05 46 47 00 28 / 05 46 47 25 25 / 05 46 47 48 06
05 46 47 17 45
PODOLOGUES 05 46 47 09 88 / 05 46 75 17 47
RADIOLOGIE 05 46 75 30 12
SAMU le 15 / SECURITÉ POMPIERS 18

sécurité

CROIX ROUGE FRANÇAISE 06 27 09 69 52
GENDARMERIE 05 46 47 06 97
MÉTÉO 0 892 680 217
PROTECTION CIVILE SECOURISME 05 46 47 41 69
SNSM CROSS ÉTEL 02 97 55 35 35

vie pratique

CENTRE DES IMPÔTS 05 46 85 19 11
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 05 46 47 24 68
DISTRIBUTION DU COURRIER 05 46 85 75 06
EDF 09 69 32 15 15/FRANCE TELECOM 05 46 82 42 00
LA POSTE 36 31
MAISON DE LA FORMATION ET DES SERVICES D'OLÉRON
05 46 75 50 14
OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE 05 46 85 65 23
PRÉFECTURE 05 46 27 43 00
RESE LE RIVEAU 05 46 75 39 64

SNCF INFO 08 92 35 35 35
SÉCURITÉ SOCIALE ROCHEFORT 05 46 84 39 00
SOUS PRÉFECTURE 05 46 87 08 08
TAXIS 06 72 61 48 15/06 85 80 24 28/05 46 47 06 59
05 46 75 15 81
TRÉSOR PUBLIC 05 46 47 11 05

animaux

ANIMAUX MARINS 06 67 69 74 43
CENTRE ANTI POISON 05 78 87 10 40
CHENIL 06 07 45 44 77
OISEAUX BLESSÉS 05 46 75 37 54
VÉTÉRINAIRES 05 46 76 64 31

vie sociale

ADCR SERVICES 05 46 75 45 94
ALCOOLIKES ANONYMES 05 46 47 50 77
ATELEC 05 46 75 14 41
PÔLE EMPLOI 39 49
CCAS 05 46 47 31 12
CENTRE MÉDICO SOCIAL 05 46 47 00 68
CIAS 05 46 75 14 54
CLIC MAISON PHARE 05 46 47 33 27/MDPH 0 800 152 215
CONCILIATEUR DE JUSTICE 07 86 62 09 09/06 74 46 80 05
COMPLEXE SPORTIF DE L'OUMIÈRE 05 46 47 27 66
CO VOITURAGE IO 07 81 14 34 06
CRÊCHE L'ÎLE AUX MÔMES 05 46 76 65 43
DÉFENSEUR DES DROITS 06 21 13 46 74
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS 05 46 47 49 40
MAISON DE L'ENFANCE CASTEL 05 46 36 09 03
MAISON DE PIERRE 05 46 36 47 31
MÉDIATHÈQUE ERNEST & LOUIS LESSIEUX 05 46 85 76 55
MÉDIATION FAMILIALE 05 46 06 44 57
OCEAN MAISON DE LA SOLIDARITÉ 05 46 75 14 93
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 05 46 75 17 95
SECOURS CATHOLIQUE 05 46 47 53 17

Etat civil

Naissances

Après la naissance de votre enfant, vous recevez une demande d'autorisation pour une publication dans le bulletin municipal. Sans votre accord, nous ne pouvons diffuser l'information dans cet espace.

Malgré 7 naissances enregistrées entre septembre et octobre dernier, aucune n'a pu être publiée par manque de réponse.

Mariages

SEPTEMBRE : Christophe Gobin et Pauline Daubigné / Eric Margand et Brigitte Bollard / Joël Guérillon et Marilyne Dandonneau

OCTOBRE : David Jousselin et Julie Champ
Aymeric Mémain et Léana Massé

Décès

SEPTEMBRE : Nicole Cauvain, 69 ans / Jeannine Garry, 80 ans / Jean Devis, 91 ans / Yves Mounier, 84 ans / Jean-François Staiquely, 71 ans /

OCTOBRE : Jacqueline Auger, 89 ans / Josiane Lebeaud, 71 ans / Marc Berthaud, 85 ans / Ginette Heymes, 90 ans

NOVEMBRE : Ghislain Juan, 72 ans / Robert Michel, 85 ans / Léon Rondet, 97 ans / Raymonde Valentin, 95 ans / Bernard Gallois, 87 ans / Madeleine Gallet, 84 ans / Francis Dubalans, 56 ans / Diana Papineau, 88 ans / Jean Angot, 91 ans / Marie Stervinou, 79 ans / Jean-Marie Megy, 90 ans /



SUPER U
Saint-Pierre d'Oléron



Photocopies



Développement
de photo



Station service
24/24



Lavage voiture

Nouveau vélo
électrique



traiteur



CULTURE.fr



location



DRIVE



location



Vélo

Ouvert

du lundi au samedi de 9h00 à 19h30
et le dimanche de 9h00 à 12h30

☎ 05 46 47 00 47

f SuperUsaintpierredoleron

www.superu-saintpierredoleron.com

LE SALON
d'Hélène
COIFFEUR COLORISTE

Femmes Hommes Enfants



7 bis Rue de la Cure (face Super U)

17310 St-Pierre d'Oléron

05 46 47 11 87

www.lesalondhelene.fr



Tél: 05 46 47 67 29 Mail: oleron.diagnostics@orange.fr
9, rue de la République – 17310 ST PIERRE D'OLÉRON

Amiante, Termites, Gaz, Électricité, DPE, Plomb, Mesurages, Ernmt

SUD-OLÉRON GARDIENNAGE
GARDE MEUBLES
Abri camping car
Containers self: 8 - 12 - 14 - 20 et 30 m³
SELF-STOCKAGE 73/73
À PARTIR DE 50€ / MOIS
Réservation Conseillée
ACCUEIL - NORMES SÉCURITÉ - QUALITÉ
ZI Ors - 17480 LE CHÂTEAU D'OLÉRON - 05 46 75 85 07 - 06 81 78 56 70
roger.nadeau@wanadoo.fr - www.sudolérongardiennage.com

Ouvert à l'année

TOUT LE BATEAU
Accastillage OLÉRON

13 Avenue Bel Air - La Clairière
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON
05 46 75 65 93
sarl.torba@sfr.fr
f /torbaaccastillageoleron

SÉCURITÉ
ACCASTILLAGE
ÉLECTRONIQUE
MOTEUR
ENTRETIEN
NAVIGATION
ÉLECTRICITÉ
MOILLAGE
CONFORT & VIE À BORD
ÉQUIPEMENT PERSONNEL

CAVE
VENTE À EMPORTER

MÉDO
Bar à vin & Bières
Cuisine de Bistrot
06 24 77 25 21
69 avenue de Bel-Air - 17310 Saint-Pierre d'Oléron
Retrouvez-nous sur f



VIGNERONS D'OLÉRON

UNE PETITE ÎLE TROUVÉE • BOUTIQUE DISTILLERIE CHAIS

100% OLÉRON



Vins de Pays «Ile d'Oléron» - Pineau - Cognac
Liqueurs - Méthode traditionnelle - Jus de raisin
Vins biologiques

Produits Régionaux - Dégustation - Visite de distillerie



37, avenue de Bonnemie à SAINT PIERRE D'OLÉRON
Ouvert à l'année, du lundi au samedi (dimanche matin en saison) - www.vigneronsoleron.fr - Tél. 05.46.47.00.32



Marché de Noël

Saint-Pierre d'Oléron

CONTE
PYROMUSICAL
Samedi - 17h30
Le Père Noël amoureux



16 et 17 décembre
Parvis du marché

Village de cabanes avec 50 exposants : produits locaux, artistes et artisans
Atelier maquillage, photos avec le Père Noël, balades en calèche et poneys, manège et restauration...